



Mairie de Villargondran

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Vendredi 18 décembre 2015

Présents : ROSSI Philippe, Maire, RICCIO Georges, CATTELAN Maurice, BOIS Hélène, CRETTIN Philippe, Adjoint, BOIS Stephan, DURUISSEAU Gilles, JAMEN Pascal, MAGNIN Céline, MERLOZ Christiane, PRAT Claudine, RONQUETTE Loredana, RICCIO Franck, ROSSAT Philippe, SALLIERE Michel.

Absents : MERLOZ Christiane, en retard donne procuration à PRAT Claudine.
Arrivée à 19 h.15.

Désignation du secrétaire de séance : CATTELAN Maurice.

Monsieur le Maire demande l'ajout de 1 point à l'ordre du jour :

- Validation du PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

Vote : 15 pour

1- Approbation du compte rendu du 20/11/2015

Aucune remarque n'est apportée.

Vote : 15 pour

2 – approbation projet de modification déchèterie du SIRTOMM St Julien Montdenis

Monsieur le Maire donne lecture de l'arrêté préfectoral portant ouverture d'une consultation du public au titre de la législation sur les installations classées, concernant la demande d'enregistrement d'une déchetterie présentée par le Syndicat Intercommunal de Ramassage et de traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) de Maurienne.

Ce dossier correspond à la demande de rénovation de la déchèterie intercommunale.

Depuis sa création en 1984, les tonnages ont considérablement augmenté, et la déchèterie et ses aménagements demandent à être adaptés et réaménagés.

Consultation du public du lundi 14 décembre 2015 au lundi 11 janvier 2016 à la mairie de St Julien Montdenis.

La commune dans le rayon d'affichage, doit donner son avis avant le 25 janvier 2016.

Vote : 15 pour

3 – autorisation dépenses d'investissement avant le vote des BP 2016

Conformément aux textes applicables, il est proposé au Conseil Municipal, avant l'adoption du budget 2016, de faire application de cette disposition à hauteur de **196 675 €** (< 25 % X 786 703 €) ventilés de la manière suivante pour le BP M14 :

Au chapitre 21: 91 500 €

Journaux électronique : 10 000 €

Aménagement et agencement de terrains : 30 000 €

Ordinateurs : 1 500 €

Autres immos : 50 000 €

Au chapitre 23 : 105 175 €

Place des Anciens Combattants étude, travaux : 50 000 €

Autres immos : 55 175 €

Et à hauteur de **18 250 €** (< 25 % X 73 000 €) ventilés de la manière suivante pour le BP M49 :

Au chapitre 21 : 6 200 €

Achat de compteurs : 5 000 €

Autres immos : 1 200 €

Au chapitre 23 : 12 050 €

Travaux de voirie et réseaux : 8 000 €

Autres immos : 4 050 €

Vote : 15 pour

4 – convention d'adhésion du personnel à l'amicale « Cœur de Maurienne »

L'association de l'amicale du personnel de la ville de St Jean de Maurienne existe depuis 1954.

Pour répondre aux transformations des établissements de coopération intercommunale et des demandes des communes membres, l'association s'est transformée suite à son assemblée extraordinaire du 20 novembre 2015.

La convention proposée permet l'adhésion à l'amicale des agents des 8 communes de la Communauté de Communes, pour une durée de 1 année renouvelable.

Chaque commune doit verser annuellement, la somme minimum de 62,50 € par agent dont l'adhésion a été validée. Chaque agent adhérent verse la somme de 25 €.

La commune doit donner son accord pour la signature de la convention et la participation par agent.

Vote : 15 pour

5 – aménagement vigne des Barricades

Monsieur le Maire a rencontré M. Patrice DI JORIO pour les différents aménagements prévus dans les mois à venir.

Il est proposé :

Remplacement de 500 plants : 900 € TTC

Prestation pose de clôture : 1 511 € TTC matériel : 2 290.62 €

Prestation pose de palissage : 2 490 € TTC matériel : 2 321.12 €

Ces montants peuvent être réduits si 4 personnes bénévoles apportent leur aide à ces travaux.

Philippe ROSSAT étant disponible semaine 53, il se propose d'installer la clôture et demande l'aide de 3 personnes. La clôture sera électrifiée par le secteur et non par le solaire.

Vote : 15 pour

6 – demande de subvention exceptionnelle Sou des écoles

Le Sou des écoles a été sollicité par le corps enseignant pour l'achat de 12 vélos et de 30 casques.

Le budget total s'élève à 1 376.45 € et une aide est demandée à la commune.

Franck RICCIO indique que l'achat de vélos pourrait être dans le projet de réaménagement de la cour de l'école programmé par le conseil municipal.

Après discussion, il est proposé dans l'immédiat l'achat des casques et l'achat des vélos se fera plus tard, dans le cadre du projet.

La totalité des dépenses sera prise en charge par la commune.

Vote : 15 pour

7 – présentation du dossier ALCOTRA pour Musée

Monsieur le Maire et Mme Hélène BOIS se sont rendus à Turin pour étudier les conditions de dépôt du dossier de demande de subvention.

Du côté italien le dossier est prêt, mais pour nous, le délai du 15 janvier est trop court.

Il pourra par contre être présenté au mois de septembre, dans le cadre d'un dossier culturel.

La fiche projet est en cours de rédaction et sera transmise dès que possible pour avis.

Le montant de la subvention au niveau européen s'élève à 85 %, une aide du conseil départemental est également envisagée.

Les travaux prévus sont de l'ordre de 600 000 €. Un diagnostic amiante va être réalisé.

Le projet et les études se poursuivent.

Demande d'accord pour le dossier ALCOTRA.

Vote : 15 pour

8 – révision du PDIPR

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de M. Jean-Paul MARGUERON, Président de la CCCM qui indique que le Conseil Départemental a entrepris en 2013 un travail de révision de ce plan.

Les premières propositions faites par les services du Département ont été validées. Les cartes présentant les itinéraires nous ont été transmises.

Un avis doit être formulé sur ces propositions pour accepter le projet d'inscription des sentiers au PDIPR.

Pour Villargondran, le chemin se situe sur le sentier de Gorgouille, fait le tour des Resses et remonte le long du Rieubel pour traverser le village et reprendre le sentier en direction d'Albiez-le-Jeune.

Vote : 15 pour

9- Compte rendu des commissions :

SOREA : Philippe CRETIN

- Compte rendu du Conseil d'Administration en date du 27 novembre :
- Désignation de 2 nouveaux membres de la CNR au CA : Mme PLANTIER et M. TONINI.
- Confirmation des orientations stratégiques de SOREA.
- Etude lancée auprès du cabinet KPMG pour une évaluation précise du groupe SOREA en vue d'une augmentation de capital en 2016.
- Poursuite des études en vue de la reprise de la centrale de Calypso.
- Garanties et cautionnements avec différentes banques pour les projets à venir.
- Validation des conventions réglementées entre SOREA et ses filiales.

Jeunesse – communication – CCAS : Hélène bois

- Réunion le 2 décembre : présentation des changements à apporter au bulletin municipal. Il est précisé qu'aucune relance ne sera faite auprès des associations ou autres qui ne répondent pas dans les délais.

Travaux : Georges RICCIO

- Les travaux de l'Amoudon sont réalisés au niveau réseaux. Reste à mettre en place l'escalier et à faire les enrobés.

10- Questions diverses

Vœux de la commune d'HERMILLON le 2 janvier à 19 h.

Lecture des vœux adressés par le comité des fêtes.

Réunion pour l'adhésion de la commune à « voisins vigilants ». 50 personnes étaient présentes. Le système est mis en place. Reste à se connecter pour s'inscrire.

Concert à l'église ce samedi 19 décembre à 18 h.

La séance est levée à 20 h.15.